bulletin d'inscription

au plus tard le 12 mai 2020 l : commande@anthemis.be " Tél. : 010 42 02 90 " Fax : 010 40 21 84 N°/BTE: Le bulletin d'inscription est à renvoyer ou à Anthemis - Place Albert I, 9 - 1300 Limal 🖪 🖟 FONCTION:

et verse, à la réception de la facture,

Participera au colloque du **14 mai 2020** sur le thème « **États généraux du droit médical et du dommage corporel** » _' La somme de : □ 295€ TVAC (avec le déjeuner) □ 235€ TVAC (sans le déjeuner)

FAX:

Inscriptions

Inscription en ligne via la rubrique « Formations » de notre site internet : www.anthemis.be ou au moyen du bulletin d'inscription ci-joint à renvoyer :

- par courrier à Anthemis, Place Albert I, 9 à 1300 Limal
- par e-mail à commande@anthemis.be
- par fax au 010 40 21 84

Toute personne souhaitant participer au colloque est invitée à s'inscrire au plus tard pour le 12 mai 2020.

Toute inscription est due. Le paiement doit être effectué à la réception de la facture. Seules les annulations envoyées par écrit avant le 10 mai seront prises en considération.

Lieu

Université libre de Bruxelles Campus du Solbosch Salle Dupréel – Institut de sociologie Avenue Jeanne, 44 – 1050 Bruxelles

Frais d'inscription

Le droit d'inscription comprend la participation au colloque, les pauses-café, l'ouvrage édité par Anthemis reprenant les contributions des orateurs et, selon le souhait du participant, le déjeuner. Il s'élève à :

- 243,80 € HTVA (295 € TVAC) avec le déjeuner.
- 194,21 € HTVA (235 € TVAC) sans le déjeuner. L'ouvrage sera remis aux participants le jour du colloque.

Formation permanente

- Avocats.be : demande en cours
- Magistrats (IFJ) : demande en cours
- Médecins : demande en cours

L'attestation de participation sera remise aux participants le jour du colloque.

Contact

Madame Méghane Philippart

Tél.: 010 42 02 99

E-mail: meghane.philippart@anthemis.be

OLLOQUE

États généraux du droit médical et du dommage corporel

Sous la direction scientifique d'Isabelle Lutte

Jeudi 14 mai 2020

Salle Dupréel Institut de sociologie Avenue Jeanne, 44 1050 Bruxelles





COLLOQUE

États généraux du droit médical et du dommage corporel

Sous la direction scientifique d'Isabelle Lutte

Les questions de l'évaluation et de la réparation du dommage corporel sont récurrentes dans la pratique de nombreux professionnels du droit.

La perte du dossier médical, les pièges du procès civil, les caprices de la causalité, les contraintes du RGPD, l'incapacité de travail en recherche d'une méthodologie, la victime confrontée à « son » état antérieur, le Fonds des Accidents Médicaux en mal de subrogation, le médecin, un travailleur malmené... ne constituent qu'un échantillon des aspects susceptibles de retenir l'attention en la matière. Chacun de ceux-ci requiert d'être abordé et analysé avec rigueur, les contours de certains principes applicables demeurant imprécis et malaisés à appréhender.



Ouvrage remis aux participants le jour du colloque

brogramme 09:00

Modérateur: Catherine PARIS, Head of Lega
Institutional - Claims & Policies, Ethias ,
professeur à l'ULiège

Accueil	200	martiai	0000+0
ACCHEIL	CIES	Darticii	oarus

09:00 Le recours du tiers payeur: poste par poste?

Valéry DE WULF, juge au Tribunal de première instance de Namur

09:30 L'incapacité de travail et les efforts accrus: quel mode d'emploi?

Jessica LOLY, juge au Tribunal de première instance de Liège

10:00 L'état antérieur, encore une question d'évaluation?

Pascal STAQUET, avocat au barreau de Bruxelles, cabinet Mayerus & Staquet

10:45 Pause-café

11:15 Responsabilité et réparation du dommage corporel: pièges et (dés)espoirs du nouveau procès civil Pierre VANHOVE, juge au Tribunal de

première instance francophone de Bruxelles

11:45 Le Fonds des accidents médicaux, un subrogé particulier?

Quentin ALALUF, avocat au barreau de Bruxelles, cabinet Thelius

12:20 Déjeuner





Modérateur: Thérèse LOCOGE, directeur juridique auprès du Centre hospitalier universitaire de Bruxelles-CHU Bxl, maître de conférences à l'ULB-ESP

14:00 Le dossier médical: l'indispensable auxiliaire du patient mécontent

Gilles GENICOT, avocat au barreau de Liège, maître de conférences à l'ULiège

14:30 La responsabilité centrale de l'hôpital, une réalité méconnue?

Isabelle REUSENS, avocat au barreau du Brabant wallon, cabinet Bastin & Thiery, membre juriste au sein du Comité d'Éthique de Jolimont

15:00 Les médecins hospitaliers, des travailleurs économiquement dépendants?

Charles-Éric CLESSE, auditeur du travail du Hainaut, chargé de cours à l'ULB

15:30 Pause-café

16:00 Le RGPD appliqué au secteur de la santé et de l'expertise: quide pratique

Benjamin DOCQUIR, avocat au barreau de Bruxelles, cabinet Osborne Clarke, collaborateur scientifique à la Faculté de droit de l'ULB (Juris-Lab)

16:30 La causalité dans tous ses états

Isabelle LUTTE, avocat au barreau de Bruxelles, cabinet Thelius, chargé de cours à l'ULB

17:30 Fin des travaux